



**ŒUVRE DES
ORPHELINS
DES
DOUANES**

118 avenue Jean Jaurès 75019 Paris

Tél : 01.44.52.14.12

Fax : 01.44.52.14.15 Personne à contacter : e-mail : monique.arzul@odod.fr



Séjour pédagogique et détente à Bilhervé

**Vacances
Printemps 2010**
Brochure Domicours
sur
www.odod.fr

SOMMAIRE

Objectifs et démarche pédagogique	1
Déroulement d'une journée de stage	1
Bilhervé et activités	2
Zones académiques et dates des séjours	2
Tarifs	2
Voyage	3
Facturation	3
Bulletin de préinscription	4

Implantation :

- Domaine de Bilhervé
56840 - ILE D'ARZ
Paris 464kms/Rennes 114kms
- Capacité 15 jeunes par séjour en 2^{de}, 1^{ère} et terminale de 15 à moins de 19 ans pendant le séjour.
- Séjour de 8 jours

OBJECTIFS ET DEMARCHE PEDAGOGIQUE

➤ Les vacances de Printemps représentent une période idéale pour réviser, démarrer, voire, poursuivre une préparation intensive aux examens de fin d'année.

➤ Cela permet aux jeunes de ne pas perdre le rythme durant ces vacances scolaires, tout en se détendant. De ce fait, l'ODOD en collaboration avec l'organisme DOMICOURS propose un séjour à Bilhervé « Pédagogie et Détente » à destination des 2nde, 1^{ère} et terminale.



➤ Il s'agit de faire à la fois un point rapide sur les chapitres au programme, mais aussi, et surtout un retour sur la méthode. En effet, la réussite aux épreuves du baccalauréat repose en grande partie sur la maîtrise de la méthodologie propre à chacune des matières.

➤ Pour les jeunes qui ne préparent pas d'examen cette année, ce séjour sera l'occasion de faire le point sur leurs connaissances afin de finir en toute tranquillité l'année scolaire, de façon à les aider à assurer le passage dans la classe supérieure.

➤ Travaillant en petit comité, l'enseignant peut ainsi aider chaque jeune individuellement. De plus en alliant cours



et détente, le jeune peut profiter après les cours de toutes les activités qu'offre le domaine, sportives ou de découvertes.

**NOUVEAUTES
2010
COURS
D'ANGLAIS et
de
METHODOLOGIE**

DEROULEMENT D'UNE JOURNEE DE STAGE

Avant le séjour, une fiche de renseignements est envoyée à chaque élève afin qu'il fasse connaître ses propres attentes : souhait de revoir tel ou tel chapitre en particulier ou même des notions mal comprises ou mal maîtrisées...

A partir de là, il est possible d'établir un livret de ressources pédagogiques de

l'élève.

Les jeunes étudient les enseignements durant les matinées par groupe de 4 à 6, matières qu'ils auront choisies (pas plus de 2 matières) :

- mathématiques, physique-chimie, français et anglais.

- autres matières selon les demandes... et ateliers de

fiches de synthèse et gestion des devoirs.

La durée de chaque cours est de 2h00, c'est le temps nécessaire pour pouvoir travailler avec efficacité à partir d'exercices, de points sur les cours etc....

Après 4 h de cours le matin, les élèves bénéficient des infrastructures du centre de vacances pour se détendre.

BILHERVE ET ACTIVITES

Le domaine de Bilhervé a le privilège d'être implanté sur une des pointes de l'île d'Arz et d'occuper plus de 20 ha. Nos jeunes sont hébergés dans des chambres de 4 à 5 lits avec douche et WC.

La restauration est en libre service.

Pendant le stage il n'y aura pas de service de blanchisserie.

Au pays de Kersauzon, Tabarly et des grands coureurs des mers, le domaine de Bilhervé offre à ses hôtes la possibilité de passer un moment inoubliable.

Déroulement du stage :

Tous les matins sont consacrés aux cours dispensés par Domicours et tous les après-midi, l'ODOD propose aux jeunes :

➤ la découverte de l'environnement et du patrimoine naturel et historique du Golfe :

- l'île aux moines et ses mégalithes, presqu'île de Rhuys, entrée du Golfe, marais salants de St Armel ou la vieille ville de Vannes...

➤ la découverte de l'île d'Arz de sa faune, de sa flore et de son histoire (moulin à marée) sous forme de rallye pédestre.

➤ Suivant la météo des initiations sportives sont proposées telles que :

- voile,
- catamaran sur Hobie Teddy
- Char à voile

Le domaine de Bilhervé offre également la possibilité aux jeunes de se détendre sur les terrains :

- de tennis,
- de football
- de basket
- de volley en limite de plage.

➤ En outre des activités artistiques et culturelles pourront être organisées pendant ce séjour à l'initiative des jeunes.

➤ Des soirées pourront être prévues

sous forme de petits groupes pour une partie de tarot ou de jeux d'échecs etc..

Ou à thèmes en laissant la possibilité aux jeunes de s'exprimer sur le choix de leur soirée.



ZONES ACADEMIQUES ET DATES DES SEJOURS

Jeunes de 15 à moins de 19 ans

Séjour n° 50—séjour 1

➤ Zones B et A académies de :

- Aix-Marseille—Amiens—
- Besançon—Dijon—Lille—
- Limoges—Nice—Orléans—Tours—

Poitiers—Reims—Rouen—
Strasbourg—Caen—Clermont-
Ferrand—Grenoble—Lyon—
Montpellier—Nancy—Metz—
Nantes—Rennes—Toulouse—

Arrivée à Bilhervé :

le samedi 10 avril dans la journée

Départ de Bilhervé :

le samedi 17 avril au matin.

Séjour n° 51—séjour 2

➤ Zones A et C académies de :
Caen—Clermont-Ferrand—
Grenoble—Lyon—Montpellier—
Nancy—Metz—Nantes—Rennes—
Toulouse—Bordeaux—Créteil—
Paris—Versailles—

Arrivée à Bilhervé :

le samedi 17 avril dans la journée

Départ de Bilhervé :

le samedi 24 avril au matin.

TARIFS INCHANGES EN 2010

Les frais de transport sont à la charge de l'ODOD à partir du lieu de RV fixé par le comité régional.

Prix du séjour	Quotient familial en €	< à 328	de 328 à 400	de 401 à 494	de 495 à 623	de 624 à 798	de 799 à 1037	de 1038 à 1369	de 1370 à 1824	de 1825 à 2428	> à 2428
	Palier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
832 €	Subvention ODOD	550	533	516	508	483	450	416	375	350	333
	Participation famille	282	299	316	324	349	382	416	457	482	499

Nouveauté 2010 : remise de 25 % à partir du 2ème enfant inscrit

VOYAGES ET FORMALITES

➤ Les consignes de voyage définitives sont communiquées aux délégués régionaux 15 jours avant le début du séjour.



➤ Les jeunes voyageront en train ou en autocar au départ de Paris pour Vannes. Pour les jeunes de Province, ceux-ci prendront l'avion ou le train pour rejoindre le

lieu de RV fixé par l'ODOD.

➤ Pour tous les jeunes, une pièce d'identité est obligatoire.



Tous les renseignements sont disponibles sur le site de

l'ODOD :

www.odod.fr

ou accessibles également depuis

ALADIN

Informations :
Œuvre des Orphelins des Douanes

FACTURATION - ATTESTATION ET BONS VACANCES

➤ La facture est envoyée aux familles dans le courant du mois d'avril et le solde après déduction de l'acompte est à régler avant le **30 mai**.

➤ Le règlement est à envoyer à votre délégué régional qui vous remettra une attestation de séjour pour éventuellement bénéficier d'une subvention des services so-

ciaux. Voir les conditions pour l'attribution de cette subvention auprès des services sociaux de votre direction régionale des douanes.

Vous pouvez éventuellement prétendre à une aide de 100€ la part de la mutuelle des douanes ATLAS (MDD Atlas). Pour plus de renseignements téléphoner au service de l'action solidaire au 01.40.03.94.43 ou 47.

➤ L'ODOD peut également percevoir les bons vacances de la CAF. Charge à la famille de prendre contact avec sa CAF pour la validité du bon et le règlement interne de la CAF.

N'oubliez pas vous pouvez régler en plusieurs fois jusqu'au 30 mai (date limite de règlement).

Rappel du déroulement administratif de l'inscription

5 février 2010

➤ Date limite des demandes de préinscriptions à envoyer aux délégués régionaux accompagnés des documents nécessaires à la facturation et d'un acompte de 100€ par demande.

15 février 2010

➤ Réponse et envoi du dossier d'inscription.

1er mars 2010

➤ Date limite du retour du dossier d'inscription



25 mars 2010

➤ Envoi aux délégués régionaux des consignes de voyages

15 avril 2010

➤ Envoi des factures aux familles

30 mai 2010

➤ Date limite de réception du règlement du séjour pédagogique. Pour information, la famille peut adresser à l'ODOD le règlement en plusieurs fois jusqu'au **30 mai**.



**ŒUVRE DES
ORPHELINS
DES
DOUANES**

**A retourner à votre
délégué
régional avant le
5 février 2010**

Vous avez déjà un numéro
famille à l'ODOD :

NON OUI

Si OUI n°
(4 chiffres)

**Notre site
www.odod.fr**

ENFANTS

FAMILLE

M. Mme

NOM :

Prénom :

Grade : CAT : (ou

1) Petit enfant revenus les plus élevés (foyer fiscal des grands parents ou des parents) divisé par le nombre de personne vivant au domicile de l'enfant inscrit.

2) ou neveu/niece de douanier (Palier 10 tarif) voyage à la charge de la famille.

3) Autre : (832€, voyage à la charge de la famille. Conditions de règlement des séjours : à l'inscription définitive 50% du montant dû, déduction faite de l'acompte de 100€ et le solde 10 jours avant le début du séjour).

1) et 2) : **Il est obligatoire de remplir la demande avec les coordonnées des parents.**

Comité :

(prendre en considération le lieu de domicile habituel de l'enfant). Pour connaître les coordonnées de votre délégué régional consultez notre site internet : www.odod.fr

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. dom :

Tél travail ou mobile :

Situation familiale ? Marié(e) Concubinage Veuf(ve)

Célibataire Divorcé(e) Pacsé(e)

Adhérent à l'ODOD * OUI NON

1) NOM : Prénom :

Né(e) le :/...../19..... Sexe : F M Pupille : Oui Non

Séjour n° (n° 50 pour les zones académiques B et A - n° 51 pour les zones académiques A et C)

Classe suivie en 2009-2010 : 2nde Première Terminale

Section : S ES L Autres :

Matières choisies* : mathématiques physique-chimie français anglais

2) NOM : Prénom :

Né(e) le :/...../19..... Sexe : F M Pupille : Oui Non

Séjour n° (n° 50 pour les zones académiques B et A - n° 51 pour les zones académiques A et C)

Classe suivie en 2009-2010 : 2nde Première Terminale

Section : S ES L Autres :

Matières choisies* : mathématiques physique-chimie français anglais

Joindre obligatoirement à la demande d'inscription :

- Avertissement fiscal de la famille douanière (année 2008) même si elle ne demande pas le tarif dégressif*

* pour application éventuelle du critère de priorité (voir chapitre dans conditions générales d'inscription).

- Un acompte de 100€ par enfant (chèque bancaire, postal ou ANCV) qui sera encaissé 15 jours après l'envoi du courrier de confirmation.

Cachet du Comité :

Ayant pris connaissance des conditions générales d'inscription en consultant le site internet : www.odod.fr j'en accepte l'intégralité des termes.

Signature du représentant légal Date :

*Cocher 1 à 2 matières